



## **AVIS 13/04**

# **UTILISATION DES PARKINGS SNCB DURANT LE WEEKEND**

Le Comité Consultatif des Usagers et les voyageurs ferroviaires constatent que les parkings des gares sont très régulièrement désertiques le weekend.

Il y a diverses formules d'accès aux parkings gérés par B-Parking. Ces formules s'adressent soit aux voyageurs ferroviaires qui disposent d'un titre de transport. Ces derniers peuvent en effet bénéficier d'un tarif préférentiel par rapport au tarif « plein » affiché.

Ce tarif préférentiel ne peut être validé qu'après présentation au guichet du ticket de parking d'une part et du titre de transport d'autre part.

Les parkings des gares sont également accessibles aux personnes non détentrices d'un titre de transport en cours de validité.

Pour cette catégorie d'utilisateurs du parking, le tarif « plein » est d'application.

Le CCU regrette toutefois que ces parkings soient sous-utilisés durant le weekend.

En adéquation avec le slogan du Groupe SNCB « Destination mieux », des billets weekend sont proposés afin de permettre aux voyageurs de bénéficier d'un tarif préférentiel équivalent à 50% du prix des billets par rapport au tarif normal.

Le commerce dans les villes est de plus en plus inquiété par un chiffre d'affaire morose. Une des causes de cette désertion des commerces dans les centres des villes est le manque de places pour le stationnement des véhicules. L'utilisation du train pour se rendre dans les centres des villes pourrait être une alternative aux difficultés de mobilité.

Le coût de l'utilisation du train le weekend cumulé avec le coût du parking constitue à l'heure actuelle un frein à l'utilisation du train pour les déplacements vers les centres des villes.

### **Proposition du CCU**

- Nous proposons la gratuité pour l'utilisation des parkings des gares et ce, pour l'ensemble des détenteurs d'un titre de transport valable durant le weekend.

Ces mesures permettront ainsi une bonne utilisation des parkings dans les gares durant le weekend. De plus, la gratuité du stationnement cumulée à la réduction du prix du titre de transport constituerait un incitant à l'utilisation du train comme moyen de déplacement pendant le weekend pour se rendre en centre-ville.

**Cet avis a été approuvé à l'unanimité en réunion plénière du 18 juin 2013.**